Faciliter l'accès des jeunes à l'apprentissage, France

Researchers:

Thomas Le Barbanchon

Bruno Crépon

Marc Gurgand

Roland Rathelot

Philippe Zamora

Sector(s): Éducation

Location: Corrèze, France

Sample: 1 516 jeunes entrant sur le marché du travail

Target group: Youth

Outcome of interest: Employment

Intervention type: Apprenticeships and on-the-job training Job counseling

AEA RCT registration number: AEARCTR-0001910

Research Papers: Accès à l'apprentissage et sécurisation des parcours

Partner organization(s): CFA les 13 vents, CFA Bâtiment, Département de l'Animation de la Recherche des Etudes et des Statistiques (DARES), Mission Locale d'Insertion Socio-Professionnelle des Jeunes de Brive-la-Gaillarde et Ussel, Mission Locale d'Insertion Socio-Professionnelle des Jeunes de Tulle, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Policy issue

Le chômage des jeunes, notamment dans les populations défavorisées, peut créer des troubles sociaux importants et perpétuer la pauvreté. Cependant, on a peu d'éléments sur la meilleure manière d'aider les jeunes à trouver du travail et de faciliter la transition de l'école à l'emploi.

L'un des outils pour développer l'accès au marché du travail est l'apprentissage, un système dans lequel les nouveaux travailleurs reçoivent une formation sur le tas, habituellement en échange de l'engagement à continuer à travailler après qu'ils aient acquis les compétences et l'expérience nécessaires. L'apprentissage peut rendre les jeunes plus attractifs sur le marché du travail en leur fournissant les compétences et l'expérience adéquates.

Toutefois, si les jeunes abandonnent leur apprentissage en cours de route, le programme ne pourra pas être efficace pour augmenter l'embauche étant donné que les apprentis n'auront pas acquis la totalité des compétences demandées pour obtenir un emploi.

Context of the evaluation

En France, les jeunes font face à de nombreux obstacles pour entrer sur le marché du travail, trouver un emploi est particulièrement difficile pour les jeunes non qualifiés. Le taux de chômage chez les jeunes entre 15 et 24 ans est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, et celui des jeunes non qualifiés est plus de quatre fois supérieur à la moyenne nationale.

L'apprentissage, qui est un poste payé, est supposé rendre le candidat plus attractif, mais 26 % des contrats d'apprentissage sont interrompus avant la fin. La première année, les apprentis résilient leur contrat dans plus de 35 % des cas.

CFA 13 Vents est un centre d'apprentissage à Tulle qui offre un soutien à tous les jeunes de la région intéressés par l'apprentissage. Ses services comprennent notamment un conseiller qui oriente les apprentis dans les différentes étapes de l'apprentissage et coordonne les initiatives et les ressources des différents acteurs de la région.



Un programme d'apprentissage en France, 2008

Details of the intervention

Les chercheurs ont évalué l'impact d'un programme de conseil en deux étapes sur le nombre de jeunes entrant en apprentissage, la probabilité qu'ils le terminent et leurs perspectives d'emploi. Le programme s'adressait aux primo-candidats des centres de formation d'apprentis du CFA 13" Vents et du CFA Bâtiment, et a été mis en oeuvre par les maisons de la jeunesse de Tulle, Brive-la-Gaillarde et Ussel (organisations locales à but non lucratif offrant des services de placement pour les jeunes). La première étape a consisté à aider les jeunes à trouver un contrat d'apprentissage, et la seconde à stabiliser les jeunes dans ce contrat d'apprentissage. Les chercheurs ont évalué chaque étape séparément :

A partir d'un échantillon de 1516 candidats à l'apprentissage, les chercheurs ont réparti de manière aléatoire la moitié de ces jeunes dans le groupe test et l'autre moitié dans le groupe témoin. Les candidats du groupe test ont bénéficié du soutien d'un

conseiller du centre d'apprentissage pour s'orienter vers un métier, trouver une entreprise appropriée et s'organiser pour l'hébergement et le transport liés au travail. Les candidats du groupe témoin n'ont pas bénéficié d'un soutien personnel, mais ont pu rencontrer un conseiller du CFA pour recevoir des informations générales sur les places d'apprentissage disponibles et sur la manière d'y postuler.

A partir d'un échantillon distinct de 580 primo-apprentis ayant récemment signé un contrat, les chercheurs ont sélectionné la moitié de ces jeunes de manière aléatoire pour leur proposer un accompagnement individuel par un conseiller. Ce dernier a pu aider les apprentis sur les questions liées à l'emploi, mais aussi sur des sujets administratifs et personnels.

Les chercheurs ont évalué les débouchés professionnels des jeunes engagés dans ce dispositif en examinant le taux de participation aux programmes de préapprentissage et d'apprentissage, le taux de rupture de contrat et la situation professionnelle des apprentis six mois et deux ans et demi après le début du programme.

Results and policy lessons

Le conseil personnalisé a permis d'encourager davantage de jeunes à entamer un programme de préapprentissage, mais n'a pas amélioré la participation aux programmes d'apprentissage. Pour les jeunes qui étaient déjà engagés dans un contrat d'apprentissage au début de l'évaluation, le conseil personnalisé a incité un plus grand nombre d'entre eux à rompre leur contrat pour changer d'employeur. Au global, fournir un conseil personnalisé n'a pas permis d'améliorer le taux de réussite en apprentissage ni leur situation professionnelle.

Proposer un accompagnement personnalisé avant que le jeune débute un contrat d'apprentissage a permis d'augmenter la probabilité d'inscription à un programme de préapprentissage, mais n'a pas amélioré la participation aux programmes d'apprentissage per se.

L'accompagnement personnalisé a permis d'accroître l'inscription en programme de préapprentissage de 54 pour cent, contre 7.4 pour cent pour les jeunes du groupe témoin. Cet effet concerne principalement les hommes de moins de 16 ans et ceux qui n'avaient pas encore trouvé d'entreprise d'accueil au moment du dépôt de leur candidature en CFA.

Le conseil individuel préalable à la signature d'un contrat d'apprentissage entraîne une augmentation des taux d'abandon à court-terme, mais une réduction de l'abandon à plus long-terme.

Six mois après le début du programme de formation, l'accompagnement personnalisé a fait croître le taux d'abandon du contrat d'apprentissage de 5 points de pourcentage, par rapport à une moyenne de 11 pour cent dans le groupe témoin. Cependant, deux ans et demi 2.5 ans après le début du programme, seuls 10% des jeunes en ayant bénéficié avaient abandonné leur contrat, contre 16 pour cent dans le groupe témoin.

L'accompagnement individuel pendant la période d'apprentissage a conduit davantage de jeunes à changer d'employeurs.

Les jeunes du groupe test étaient 8 points de pourcentage plus susceptibles de rompre leur contrat pour changer d'employeur, par rapport à contre une moyenne de 14 pour cent dans le groupe témoin. Selon les chercheurs, le soutien individuel par un conseiller a pu permettre à certains jeunes de réaliser qu'ils avaient fait le mauvais choix de carrière et de débuter un nouvel apprentissage, davantage aligné avec leurs aspirations.

Au début de l'évaluation, de nombreux participants à l'étude connaissaient l'offre de services de conseil individuel proposée par les CFA. Les jeunes du groupe témoin n'ont pas bénéficié d'un accompagnement individuel, mais ils étaient libres de demander de l'aide aux conseillers de ces centres. Il était donc difficile pour les chercheurs d'évaluer la véritable valeur ajoutée d'un tel programme, puisque de nombreux jeunes du groupe témoin ont également reçu des conseils. Pour mesurer de manière plus précise l'effet d'un accompagnement intensif, les chercheurs ont évalué un programme similaire dans quatre régions françaises où les candidats connaissaient moins bien les services d'accompagnement des centres pour la jeunesse.

Final report = http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RF_EVA_AP1_112.pdf